

CONSEIL D'ADMINISTRATION

22 AVRIL 2020

VISIOCONFÉRENCE

[HTTPS://JOIN.SKYPE.COM/GSWK3AUZRGDM](https://join.skype.com/gswk3auzrgdm)

ORDRE DU JOUR

1. Secretariat général

- Annulation assemblée générale ordinaire du 16 mai 2020 - VOTE
- Positionnement des dates d'assemblées générales et ordinaires - VOTE

2. Trésorerie/Finances

- Présentation des comptes 2019
- Approbation des comptes 2019 - VOTE
- Proposition d'affectation du résultat - VOTE
- Perspectives Covid-19 - Impact
- Indemnités kilométriques vélo pour les élus (ajout sur la note de frais) - VOTE

3. Opérations sportives

- Présentation du projet d'action de développement de la filière arbitrage
- Proposition d'évolution du championnat ICR

PRÉSENTS ET ABSENTS BUREAU

Présents membres du conseil d'administration : Valérie CONTOZ, Nadine MALEYRIE, Frédéric TORES, Cécile RONGET, Cécile CASSAGNE (Départ après 30 minutes), Arnold AKPLOGAN, Paul ADAM, Marie-Jeanne BOULANGER, Didier JACQUEMIN, Antoine BATARD, Maximilien VIOUX, Fabio BORGHI, Jean-Claude DERNIAUX, Brigitte VINCENT, Olga PETROVA, Matthieu SOUCHOIS

Absents membres du conseil d'administration : Myriam DIEMER, Sylvain LESCAUT

Présents membres du CPC : Hugo ANEST, Hervé BACHELIER, Gilles VIOLLETTE, Loc GOPALAKRISNA, Jérôme PIZARS

Invité(es) : Mme Raphaële TERQUEM (CAC)

Salarié(s) présents : Benoît RAVIER

Absents excusés :



OUVERTURE

OUVERTURE DU CA

- La Présidente remercie les administrateurs et les membres du CPC présents ;
- Le contexte lié au COVID-19 est rappelé et la FFBaD fait part aux administrateurs des dernières nouvelles fédérales :
 - Point sur le communiqué de la fédération sur la saison blanche pour les interclubs
 - Réflexion sur un fonds de solidarité FFBaD
 - Calendrier fédéral en cours de finalisation dans sa V0
 - Labellisation des écoles de jeunes : saison blanche (pas de perte d'étoiles) mais avec possibilité de décrocher des étoiles supplémentaires
 - CFOT : réflexion sur la validation des officiels techniques
 - Lancement de la campagne ANS avec fin du dépôt des dossiers le 4 mai
 - Evolution possible du dialogue de gestion
 - Sondage du CNOSF sur les perspectives liés au Covid-19
 - Demande d'exclusion de la FSGT du CNOSF par la FFjudo

Matthieu SOUCHOIS propose de réunir le CA de la ligue plus souvent et sur un temps plus court compte tenu du contexte.



SECRETARIAT GENERAL

REPORT ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- La date de l'assemblée générale a été fixée au 16 mai 2020
- Compte tenu du contexte il est proposé aux administrateurs de reporter cette assemblée générale

Proposition : Reporter l'assemblée générale du 16 mai 2020 à une date ultérieure

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 16

La proposition est adoptée à l'unanimité

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE

- La FFBaD n'a pas fait évoluer son calendrier sur son assemblée générale électorale
- Elle a produit une note à destination des instances sur les délais entre les assemblées des instances
- Une ordonnance a prévu le report des assemblées générales notamment pour les associations qui devaient valider leurs comptes 6 mois après la clôture des comptes (ce qui est le cas de la ligue) ;
- Chacun s'exprime et les présidents de comités sont également invités à réagir
- A l'issue des discussions il est proposé au vote :
 - de fixer la date de l'assemblée générale ordinaire (AGO) de la ligue le 17 septembre 2020 (proposition 1)
 - de fixer la date de l'assemblée générale électorale (AGE) le 10 octobre 2020 (proposition 2)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE

Proposition 1 : AGO le 17 septembre 2020

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 15

La proposition est adoptée à l'unanimité

Proposition 2 : AGE le 10 octobre 2020

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 15

La proposition est adoptée à l'unanimité



TRESORERIE/FINANCE

PRÉSENTATION DES COMPTES

- La trésorière a transmis tous les éléments financiers ; ils sont en ligne sur interstis
- Intervention sur site de l'expert comptable (2 mars) et intervention de la CAC à distance (le 30 mars et le 1er avril)
- Intégration du contentieux dans les comptes 2019 (arrêt de la cour d'appel en date du 14 janvier 2020)
- La trésorière annonce un résultat négatif de 35983,33€
- Pour rappel budget à -33000€ mais avec des écarts sur les prévisions
- La comptabilité est épurée et propre pour la prochaine équipe
- Valorisation des heures des bénévoles (loi de finances 2020)
 - premier jet qui apparaît dans la plaquette des comptes
 - valorisation au smic pour tout le monde
 - recensement des heures pour les administrateurs
- La trésorière répond aux différentes questions des administrateurs

APPROBATION DES COMPTES

Proposition : Validation des comptes 2019 par les administrateurs pour les présenter à l'assemblée générale

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 15

Les comptes sont adoptés à l'unanimité

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Proposition : Affectation du résultat négatif de 35983,33€ sur le fonds associatif

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 15

le résultat négatif est affecté au fonds associatif.

PERSPECTIVES IMPACT COVID19

- La trésorière prépare plusieurs simulations d'impacts
- Pour l'instant il n'y a pas encore de proposition de modification budgétaires

INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES VÉLO

- La trésorière présente le projet aux administrateurs
- Cette indemnité n'est valable que pour les élus

Proposition : Mise en œuvre des indemnités kilométriques vélo sur la prochaine version de la note de frais

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 15

La proposition est adoptée à l'unanimité



OPÉRATIONS SPORTIVES

INTERCLUBS REGIONAL

- Arnold AKPLOGAN présente son projet d'évolution de l'interclubs régional
- Intégration d'une poule de prénational
- Objectifs : absorber les descentes de l'ICN et permettre systématiquement la montée d'équipes franciliennes en ICN / division les divisions R2 et R3 en est/ouest
- Les administrateurs et présidents de comités s'expriment sur la réforme
- Des discussions ont lieu autour de cette réforme et son application compte tenu de la décision de saison blanche

Les administrateurs sont amenés à se prononcer sur le projet de réforme et sur sa proposition en l'état à la FFBaD. En effet, en fonction du retour de la fédération le projet sera mis en application pour la saison 2020/2021 ou pour la saison 2021/2022

INTERCLUBS REGIONAL

Proposition 1 : Validation du projet de réforme de l'ICR

Abstention : 3 Contre : 0 Pour : 12

Le projet de réforme de l'ICR est acté à la majorité.

Proposition 2 : Soumission en l'état du projet de réforme de l'ICR à la FFBaD

Abstention : 0 Contre : 1 Pour 14

La proposition sera soumise en l'état par décision à la majorité des administrateurs.

Suite à donner : Le projet sera présenté en l'état à la fédération pour obtenir l'aval de l'instance supérieure. Un courrier sera rédigé co-signé par Arnold et Valérie.